



AGROTEC

Sciences de l'eau et de l'environnement

BTSA et Licences professionnelles

**Voie scolaire, alternance,
formation continue.**

**Imaginons ensemble
l'environnement de demain !**



La Région 
Auvergne-Rhône-Alpes



Sommaire

| | |
|---|----|
| L'établissement Agrotec | 02 |
| BTSA GEMEAU : Gestion et maîtrise de l'eau | 04 |
| BTSA GPN : Gestion et protection de la nature | 06 |
| Le CFPPA | 08 |
| Qu'est-ce que l'alternance ? | 10 |
| CS Travaux mécanisés de génie écologique | 12 |
| BTSA GEMEAU | 14 |
| Licence professionnelle CESP | 18 |
| Licence professionnelle MAEP | 20 |
| Licence professionnelle NAVIL | 22 |
| Licence professionnelle TP | 24 |
| Financement | 26 |
| Les aides aux apprenants | 27 |
| Répertoire | 29 |



PRÉSENTATION

L'ÉTABLISSEMENT AGROTEC

Notre environnement, un espace de travail et de vie

Entre ville et campagne, l'EPLFPA* – CFPPA** Agrotec propose des **formations de la troisième aux licences professionnelles** dans les secteurs des **espaces naturels**, de **l'aménagement du territoire**, de **l'environnement** et de la **gestion des eaux**. Découvrez nos formations et notre établissement "vert" à proximité de Lyon, au cœur d'un parc de 3,5 ha.

Nos étudiants parlent de leur formation

Clara

Étudiante en BTSA GEMEAU, alternance, 2^{ème} année

« Un super hall hydraulique, des équipements pro pour les TP, beaucoup de sorties sur le terrain et une approche très humaine des étudiants. »

Alicia

Étudiante en BTSA GPN 1^{ère} année

« Une situation péri-urbaine qui nous interroge sur les liens entre végétal et urbain. De nombreux travaux de groupe et des sorties régulières, une bonne équipe pédagogique et de bons équipements informatiques. »

À noter

- De nombreux logements disponibles à proximité de l'établissement (listing à jour fourni sur simple demande).
- Partenariat avec l'office HLM ADVIVO de Vienne.
- Site parfaitement desservi par les réseaux de transport public. Gare SNCF de Vienne-Estresin à 10 minutes à pied. Ligne de bus de ville n°3.

* Établissement Public Local d'Enseignement et de Formation Professionnelle Agricole

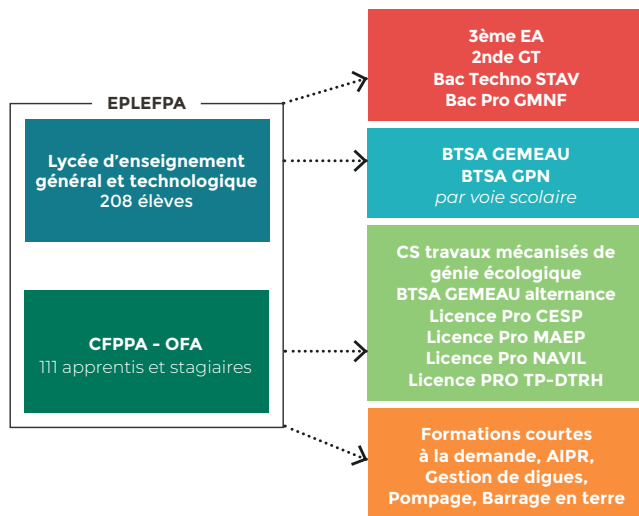
** Centre de Formation Professionnelle et de Promotion Agricole

Les 5 missions confiées par le ministère

Notre EPLEFPA (Etablissement Public Local d'Enseignement et de Formation Professionnelle Agricole) s'inscrit parfaitement dans cette dynamique des 5 missions.

- Assurer une formation générale, technologique et professionnelle initiale et continue.
- Participer à l'animation et au développement du territoire.
- Contribuer à l'insertion scolaire, sociale et professionnelle des jeunes et à l'insertion sociale et professionnelle des adultes.
- Contribuer aux activités de développement, d'expérimentation et d'innovation agricoles et agroalimentaires.
- Participer à des actions de coopération internationale, notamment en favorisant les échanges et l'accueil d'élèves, apprentis, étudiants, stagiaires et enseignants.

L'établissement Agrotec de Vienne-Seyssuel



CONDITIONS D'ACCUEIL ET DE SCOLARITE 2023 - 2024

Tarifs restauration CFPPA*

| Apprenants | B TSA | Licences Pro |
|------------------------------|---------|--------------|
| Petit déjeuner | 1,44 € | |
| Déjeuner | forfait | 5,31 € |
| Dîner | 3,87 € | 5,31 € |
| Forfait semaine demi-pension | 20.20 € | |

Tarifs restauration BTS scolaire*

| Restauration / Hébergement | Demi-pensionnaires élèves / étudiants. Forfait 5 jours | Demi-pension élèves forfait 4 jours (lundi, mardi, jeudi, vendredi) |
|------------------------------------|--|---|
| 1 ^{er} Trim. sept. / déc. | 282,97 € | 254,67 € |
| 2 ^{ème} Trim. jan. / mars | 205,05 € | 184,54 € |
| 3 ^{ème} Trim. juin | 221,45 € | 199,30 € |
| Total | 709,47 € | 638,51 € |

* Prix votés au CA du 15/11/2023

GESTION ET MAÎTRISE DE L'EAU

Formation scolaire (également accessible par la voie de l'alternance)

BTSA GEMEAU
Diplôme de niveau 5



La Région 
Auvergne-Rhône-Alpes

Les objectifs

- **Réaliser un diagnostic technico-économique et environnemental** d'un projet d'aménagement hydraulique.
- **Établir une proposition technique et financière.**
- **Optimiser le fonctionnement d'un équipement hydrotechnique.**
- **Mobiliser des savoir-faire professionnels** dans la gestion des installations urbaines et agricoles (eau potable, assainissement, aménagements de rivières, étude de bassin versant...).
- **Animer un réseau et une équipe.**

Pour quels métiers ?

Secteur à fort potentiel de recrutement

- Chargé.e d'eau et assainissement.
- Conducteur.trice de station de traitement (eau potable et assainissement).
- Responsable eau et assainissement.
- Technicien.ne rivière ou hydraulique fluvial.
- Technico-commercial.e en irrigation.
- Concepteur.trice de réseaux et projets en bureau d'études.

Profils très recherchés à l'international et dans le domaine de l'humanitaire (avec un BAC+3).



Zoom sur...

Taux de réussite

2021 : 75% • 2022 : 91%

Public concerné

- Bacheliers
- Étudiants

Conditions d'admission

Bac validé

- BAC Général
- BAC Technologique (STAV, STL, STI...)
- BAC Professionnel (LCQ, HE, GPPE, TP...)



Programme

- **Dispositif d'évaluation** : épreuves terminales et Contrôles en Cours de Formation (CCF).
- **Modalités pédagogiques** : cours théoriques, travaux pratiques, sorties sur le terrain.
- **En formation initiale** : 14 semaines de stage réparties sur les 2 années de formation.

| Architecture de la formation | Horaires global sur les 2 ans |
|--|-------------------------------|
| Domaine commun | |
| Ouverture sur le monde : | |
| Organisation économique sociale et juridique | 87h |
| Techniques d'expression, de communication, d'animation et de documentation | 174h |
| Langue vivante | 116h |
| Activités pluridisciplinaires du domaine commun | 24h |
| EPS | 87h |
| Domaine professionnel | |
| Projet de formation et professionnel : | |
| Accompagnement du projet personnel et professionnel | 87h |
| Traitement des données et informatique | |
| Traitement des données | 75,5 h |
| Technologie de l'information et du multimédia | 43,5 h |
| Connaissances scientifiques, techniques, économiques et réglementaires liées au secteur professionnel | |
| Eau, Territoires, Sociétés et Aménagement Hydraulique | 101,5 h |
| Ressources en eau et aménagements hydrauliques | 159,5 h |
| Systèmes hydro-techniques | 101,5 h |
| Projets d'équipements hydro-techniques | 116 h |
| Équipement d'un système hydraulique pluri-technique | 101,5 h |
| Géomatique et topométrie | 58 h |
| Conception et dessin assisté par ordinateur | 58 h |
| Conduite d'opérations techniques | 116 h |
| Stage(s) | 12 à 16 sem. |
| Activités pluridisciplinaires du domaine professionnel | 150 h |
| Initiative locale | |
| Systèmes de pompage, SIG (Système d'Information Géographique), travaux publics, ISO 1400 | 87 h |

Atouts

- Un hall hydraulique à la pointe du progrès.
- Un accompagnement individualisé de qualité.
- Un réseau de partenaires professionnels solide.
- Une poursuite d'études avec 4 licences proposées sur site.
- Des possibilités d'intégrer une prépa post BTS / écoles d'ingénieurs.

Inscription

Sur la plateforme parcoursup.fr

Contact

Agrotec Vienne-Seyssuel
 Vieux Chemin, Montée Bon Accueil
 CS 71021 Vienne
 38217 Vienne cedex
www.vienne.educagri.fr
 04 74 85 18 63

Marie-Laure CHOMEL, Alban CREMILLIEU :
formations.agrotec@educagri.fr



Lieu de formation :
 Agrotec Vienne-Seyssuel (38)

GESTION ET PROTECTION DE LA NATURE

Formation scolaire

BTSA GPN

Diplôme de niveau 5



La Région 
Auvergne-Rhône-Alpes

Les objectifs

- **Contribuer à la production de diagnostics et expertises naturalistes.**
- **Participer à des démarches de concertation et de médiation** dans un territoire.
- **Conduire une opération** de génie écologique et une action d'animation au public.
- **Contribuer à la conception de projets** de gestion environnementale et d'éducation à l'environnement.
- **Conduire des actions** de gestion, de valorisation et de préservation de la nature.

Pour quels métiers ?

Technicien / chef de chantier
(technicien de rivière, cynégétique...)
Scientifique / naturaliste.
Technicien / surveillance.
Animateur / éducateur nature.
Animateur du patrimoine.
Animateur RSE* en entreprise.

**responsabilité sociétale des entreprises*



Zoom sur...

Taux de réussite

2021 : 75% • 2022 : 92%



Public concerné

- Bacheliers
- Étudiants en réorientation



Conditions d'admission

Bac validé

- BAC Général
- BAC Technologique (STAV)
- BAC Professionnel (GMNF)

Autres formations : nous consulter



Programme

- **Dispositif d'évaluation** : épreuves terminales et Contrôles en Cours de Formation (CCF).
- **Modalités pédagogiques** : cours théoriques, travaux pratiques, sorties sur le terrain.

| Architecture de la formation | Horaires global sur les 2 ans |
|--|-------------------------------|
| Domaine commun | |
| Ouverture sur le monde : | |
| Organisation économique sociale et juridique | 87h |
| Techniques d'expression, de communication, d'animation et de documentation | 174h |
| Langue vivante | 116h |
| Activités pluridisciplinaires du domaine commun | 24h |
| EPS | 87h |
| Domaine professionnel | |
| Projet de formation et professionnel : | |
| Accompagnement du projet personnel et professionnel | 87h |
| Traitement des données et informatique | |
| Traitement des données | 72,5 h |
| Technologie de l'information et du multimédia | 43,5 h |
| Connaissances scientifiques, techniques, économiques et réglementaires liées au secteur professionnel | |
| Expertises naturalistes | 217 h |
| Gestion de la nature et concertation territoriale | 116 h |
| Opération de génie écologique | 145 h |
| Animation d'un public | 101,5 h |
| Démarche de projet d'aménagement et de valorisation des espaces naturels | 101,5 h |
| Mise en œuvre de projets de gestion, de valorisation et de préservation de la nature | 130,5 h |
| Stage(s) | 12 à 16 sem. |
| Activités pluridisciplinaires du domaine professionnel | 150 h |
| Initiative locale | |
| Module d'initiative locale : | 87 h |
| Compétences cartographiques - Maîtrise des procédures de financement | |

Atouts

- Un cadre d'étude exceptionnel (parc arboré de 3,5 ha).
- Un réseau de partenaires ancré sur le territoire.
- Un accompagnement à l'insertion professionnelle.
- Une formation axée sur des projets en collaboration avec des professionnels.
- Deux Modules d'Initiatives Locales uniques à Agrotec : cartographie et recherche de financements.
- Une poursuite d'étude possible avec 2 licences sur site.
- Prépa post BTS / écoles d'ingénieurs.

Inscription

Sur la plateforme parcoursup.fr

Contact

Agrotec Vienne-Seyssuel
 Vieux Chemin, Montée Bon Accueil
 CS 71021 Vienne
 38217 Vienne cedex
www.vienne.educagri.fr
 04 74 85 18 63

Marie TRIPIER, Raphaël BARLOT :
formations.agrotec@educagri.fr



Lieu de formation :
 Agrotec Vienne-Seyssuel (38)



Le CFPPA



La Région 
Auvergne-Rhône-Alpes

CFPPA - OFA

Centre de Formation Professionnelle et de Promotion Agricole
Organisme de Formation par Apprentissage

Les objectifs

Le CFPPA de Vienne-Seyssuel forme chaque année plus d'**une centaine de personnes aux métiers de l'aménagement et de l'environnement**. Il est nationalement reconnu pour la qualité de ses formations dans le domaine de l'aménagement hydraulique.

Nos formations diplômantes

Bac (Niveau 4) :

- CS Travaux Mécanisés de Génie Écologique (TMGE)

Bac + 2 (Niveau 5) :

- BTSA Gestion et Maîtrise de l'EAU (GEMEAU).

Bac + 3 (Niveau 6) :

- LP Chargé de projet Electro-hydro-mécanique pour Systèmes de Pompage (LP CESP).
- LP Milieux Aquatiques et Eaux Pluviales (LP MAEP).
- LP Nature en Ville (LP NAVIL).
- LP Travaux Publics - Droit et Techniques des Réseaux Hydrauliques (LP TP-DTRH).

Formations accessibles par la voie de
l'apprentissage et de la formation continue
(contrats pro ou stagiaires FPC)

Nos formations entreprises

- **AIPR** : Attestation d'Intervention à Proximité des Réseaux.
- **Barrage en terre**.
- **Initiation aux pertes de charges**.
- **Conception d'un réseau d'eau potable**.

Pour toute demande de prestation hors catalogue, contactez-nous.

Atouts

Suivre les cursus de formation du CFPPA de Vienne-Seyssuel, c'est miser sur un enseignement de qualité en adéquation avec les besoins des entreprises pour une insertion professionnelle garantie.

- Des formateurs qualifiés.
- Un fort réseau d'entreprises partenaires.
- Un accompagnement individualisé.
- Des installations à la pointe de la technologie.
- Une poursuite d'études possible avec quatre licences sur site.



Nos installations spécifiques



Le laboratoire chimie de l'eau



Le hangar hydraulique
Simulation réseau eau potable



Le CDI-CDR*
Lieu d'invidualisation des parcours



3 salles informatiques
60 postes fixes, 48 PC portables



Le hall hydraulique
Bancs pédagogiques de simulation de réseaux hydrauliques

* CDI = Centre de documentations et d'informations / CDR = Centre de ressources

QU'EST-CE QUE L'ALTERNANCE ?

Vous voulez vous former tout en bénéficiant d'une expérience professionnelle :

- Le **contrat d'apprentissage** vous est accessible si vous avez entre 16 et 29 ans*.
- Le **contrat de professionnalisation** vous est accessible si vous avez entre 16 et 25 ans ou 26 ans et plus si vous êtes demandeur d'emploi.
- **Stagiaire Formation Professionnelle Continue** (sans limite d'âge).

Le principe

Une formation professionnalisante vous apporte de l'expérience et enrichit votre CV. Votre travail dans l'entreprise d'accueil est rémunéré sur la base du SMIC et en fonction de votre âge. Votre temps de travail est partagé entre le centre de formation et votre entreprise.

Un accompagnement individualisé

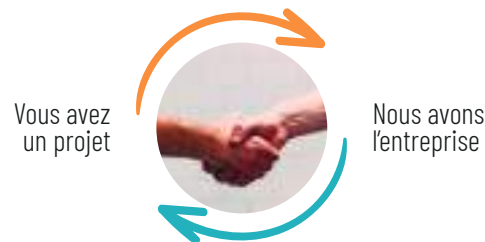
- Rencontre lors d'un entretien de positionnement pour valider le projet professionnel et mieux vous connaître.
- Aide à la rédaction du CV et de la lettre de motivation.

Des offres d'alternance

- En adéquation avec le référentiel exigé.
- Géolocalisées et adaptées aux apprenants.

*Sans limite d'âge pour les travailleurs avec reconnaissance de handicap

Mise en relation



Formation continue

Rémunération contrat de professionnalisation

| Rémunération en contrat pro | |
|-----------------------------|--|
| Tranche d'âge | % du SMIC |
| Moins de 21 ans | au moins 65% |
| 21 à 25 ans révolus | au moins 80% |
| 26 ans et plus | salaire minimum conventionnel de branche si plus favorable |

Gratification de stage 2023

Le taux horaire de gratification est égal au minimum à **4,34€ / heure** de stage, correspondant à 15% du plafond horaire de la sécurité sociale (soit 26€ x 0,15).

Formation par apprentissage

Durée du contrat

- Le contrat d'apprentissage **peut débuter 3 mois avant le début de la formation** envisagée et se terminer au plus tard 2 mois après la fin de la formation.
- La durée légale du travail effectif des salariés est fixée à 35h par semaine civile.
- La période d'essai est fixée à 45 jours de travail en entreprise.
- Le contrat professionnel peut débuter un mois avant le début de la formation et au plus tard le 1^{er} jour du début de la formation.

Les congés

L'apprenti a droit aux congés payés à raison de 2,5 jours ouvrables par mois de travail effectif effectué pendant la période de référence (1^{er} juin au 30 mai). Les congés ne doivent pas être pris sur le temps de formation en centre.

L'apprenti bénéficie également de congés pour évènements familiaux : mariages, décès, naissances...

Rémunération contrat d'apprentissage

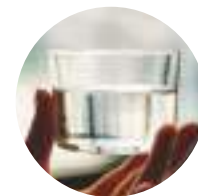
| Rémunération en contrat d'apprentissage | | | |
|---|-------------------|-------------------|-------------------|
| Tranches d'âge | % du SMIC année 1 | % du SMIC année 2 | % du SMIC année 3 |
| 16-17 ans | 27% | 39% | 55% |
| 18-20 ans | 43% | 51% | 67% |
| 21-25 ans | 53% | 61% | 78% |
| 26 ans et plus | 100% | 100% | 100% |

La rémunération de l'apprenti préparant une licence professionnelle en un an est au moins égale à celle fixée pour une deuxième année d'exécution du contrat (art. D.6222-26).

Inscrivez-vous aux mercredis de l'alternance

- 21 février 2024
- 20 mars 2024
- 22 mai 2024

Nous vous accompagnons dans vos démarches, de 14h à 17h !
Inscriptions auprès du CFPPA - OFA de Vienne-Seyssuel :
cfppa.vienne@educagri.fr



TRAVAUX MÉCANISÉS DE GÉNIE ÉCOLOGIQUE

Apprentissage - Formation Professionnelle Continue

Certificat de Spécialisation TMGE

Diplôme de niveau 4
RNCP 36795

Certificateur : MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA
SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE

Date d'enregistrement : 07/07/2017



La Région 
Auvergne-Rhône-Alpes

Les objectifs

- Former à l'**entretien des espaces naturels** et à l'**aménagement des espaces verts** tout en assurant la protection de l'environnement.
- **Analyser le contexte des chantiers** en adoptant des mécanismes écologiques.
- **Maîtriser l'organisation des travaux** : savoir préparer le matériel et les équipements, savoir réaliser le balisage des zones et accès du chantier.
- **Réaliser des interventions mécanisées de végétalisation et de suppression de biomasse** : préparer les sols avant plantation, ensemercer et transférer ou planter des espèces végétales à la pelleuse.
- **Restaurer et aménager des milieux naturels humides** dans le respect de la fragilité et de la spécificité des sites : remodelage de berges, création de mares...

Public concerné

- Apprentissage : avoir de 18 à 29 ans révolus (pas de limite d'âge pour les titulaires d'une RQTH et certains publics particuliers).
- Être demandeur d'emploi ou salarié.
- **En reconversion, nous contacter.**

Conditions d'admission

- Permis B.
- BAC pro GMNF, Forêt, AP, Agroéquipement.
- BP RCF, BP Forêt, BP AP.
- BTSA GPN, BTSA GF, BTSA AP, BTSA GEMEAU, BTSA BDEA...

Prérequis

non concerné.

Conditions d'inscription

- Avoir au moins 18 ans et être titulaire d'un diplôme de niveau 4 minimum en aménagements paysagers, métiers de l'environnement ou de spécialités voisines par dérogation.
- **Par mail** : cfppa.vienne@educagri.fr

Zoom sur...

 **Taux de satisfaction**
Nouvelle formation


 **Taux de réussite**
Nouvelle formation

Taux de présentation à l'examen
Nouvelle formation

 **Taux de rupture**
Nouvelle formation

 **Taux d'interruption**
Nouvelle formation

 **Insertion professionnelle**
Nouvelle formation

 **Taux de poursuite d'étude**
Nouvelle formation

Atouts

- Un accompagnement au projet personnel et professionnel.
- Un réseau de partenaires professionnels.
- Possibilité de continuer sur un BTS.

Contenu de la formation

(possibilité de valider un ou des bloc(s) de compétences)

- **Dispositif d'évaluation** : Le CS** est un titre délivré en UC* qui sont évaluées en situation professionnelle. Les UC* peuvent être obtenues indépendamment les unes des autres. Chaque UC* correspond à une capacité du référentiel de compétences et correspond à un bloc de compétences.
- **Modalités pédagogiques** : Cours théoriques, études de cas, mises en situations pratiques, visites d'entreprises, suivi individuel. Salle de classe équipée.
- **Modalités de l'alternance** : 400h en centre de formation (soit environ 12 semaines) et le reste du temps en entreprise dont 5 semaines de congés payés. 35 h/semaine en centre et en entreprise. Formation sur 1 an.

La formation est organisée en 3 modules de formation.

| Domaines et modules | Horaire global |
|---|----------------|
| C1. Organiser des travaux mécanisés de génie écologique | 133h |
| C2. Réaliser des interventions mécanisées de végétalisation et de suppression de biomasse | 89h |
| C3. Réaliser des interventions de restauration et d'aménagement de milieux aquatiques | 161h |

 **Durée de la formation** : 400h (1 an)

*UC : Unité Capitalisable

**CS : Certificat de Spécialisation

Pour quels métiers ?

- Ouvrier.ère qualifié.e du génie écologique.
- Chef.fe d'équipe espace naturel.
- Conducteur.trice d'engins agricoles.
- Forestier.ère.
- Ouvrier.ère de carrière et de terrassement et de pelles.

Compétences visées

Organiser des travaux :

- Préparation des matériels et équipements.
- Diagnostic avant intervention.
- Transmission à l'équipe des instructions liées au chantier.
- Balisage des zones et accès du chantier.

Reconstituer des zones dégradées ou artificialisées

- Préparation des sols avant plantation.
- Réalisation d'un ensemencement.
- Transfert ou plantation d'espèces végétales à la pelleuse.

Restaurer et aménager des milieux naturels humides et assimilés

- Enlèvement d'embâcles avec grappin.
- Réalisation d'un reméandrage.
- Remodelage de berges.
- Création de mares.
- Réalisation d'un pieutage mécanisé.

Accessibilité

Si vous êtes en situation de handicap, veuillez nous contacter pour étudier la faisabilité ou les adaptations possibles de la formation.



Le registre d'accessibilité est disponible sur notre site internet, <https://vienne.educagri.fr/>

Référent Handicap : Mathilde JUSTON

Mail : mathilde.juston@educagri.fr

Tarifs **Plaquette correspondante**

Financement et rémunération

Plaquettes correspondantes

Contact

Agrotec Vienne-Seyssuel
Vieux Chemin, Montée Bon Accueil
CS 71021 Vienne
38217 Vienne cedex
www.vienne.educagri.fr
04 74 85 18 63 - choix 2

Sandra CHAIGNE :
cfppa.vienne@educagri.fr



 **Lieu de formation** :
Agrotec Vienne-Seyssuel (38)

 **Délai de réponse** : 8 jours ouvrés

GESTION ET MAÎTRISE DE L'EAU

Apprentissage - Formation Professionnelle Continue

BTSA GEMEAU
Niveau 5
RNCP 15672
Code diplôme 32334302

Certificateur : MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE

Date d'enregistrement : 12/07/2011



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes



Les objectifs

- **Réaliser un diagnostic** technico-économique et environnemental.
- **Établir une proposition technique et financière.**
- **Optimiser** le fonctionnement d'un équipement ou d'un système.
- **Mobiliser des compétences professionnelles** dans la gestion des installations urbaines et agricoles.
- **Animer un réseau et une équipe.**

Public concerné

- Bacheliers
- Étudiants
- Demandeurs d'emploi

Conditions d'admission

Bac validé

- BAC Général
- BAC Technologique (STAV, STL, STI...)
- BAC Professionnel (LCQ, HE, GPPE, TP...)

Autres formations : nous consulter







Conditions d'inscription

- Sur parcoursup.fr
- Dossier + entretien individuel (FPC + contrat pro)

Prérequis

non concerné.

Zoom sur...

| | | |
|---|--|--|
| <p> Taux de réussite</p> <p>2023 : 83% 2022 : 91% 2021 : 64%</p> | <p>Taux de présentation à l'examen</p> <p>2023 : 67% 2022 : 100% 2021 : 96%</p> | <p> Taux de satisfaction</p> <p>2023 : 91% 2022 : 93% 2021 : 82%</p> |
| <p> Taux de rupture</p> <p>2023 : 11% 2022 : 0% 2021 : 4%</p> | <p> Taux d'interruption</p> <p>2023 : 11%</p> | |
| <p> Insertion professionnelle à 6 mois</p> <p>2022 : 100% 2021 : 100%</p> | <p> Taux de poursuite d'étude</p> <p>2022 : 35% 2021 : 64%</p> | |

Atouts

- Des équipements professionnels uniques.
- Un accompagnement au projet personnel et professionnel.
- Un réseau de partenaires professionnels.
- 4 licences sur site après le BTSA : LP CESP / LP MAEP / LP NAVIL / LP TP-DTRH.

Contenu de la formation

- **Dispositif d'évaluation** : épreuves terminales et Contrôle en Cours de Formation (CCF).
- **Modalités pédagogiques** : cours théoriques, travaux pratiques, sorties sur le terrain.
- **Modalités de l'alternance** : par période de 3 à 4 semaines centre de formation/entreprise (40 semaines en centre de formation).

| Domaines et modules | Horaire global sur les 2 ans |
|--|------------------------------|
| Domaine commun | |
| Ouverture sur le monde : | |
| Organisation économique sociale et juridique | 72h |
| Techniques d'expression, de communication, d'animation et de documentation | 140h |
| Langue vivante | 72h |
| EPS | 72h |
| Domaine professionnel | |
| Projet de formation et professionnel : | |
| Accompagnement du projet personnel et professionnel | 40 h |
| Traitement des données et informatique | |
| Traitement des données | 72 h |
| Technologie de l'information et du multimédia | 38 h |
| Connaissances scientifiques, techniques, économiques et réglementaires liées au secteur professionnel | |
| Eau, Territoires, Sociétés et Aménagement Hydraulique | 72 h |
| Ressources en eau et aménagements hydrauliques | 148 h |
| Systèmes hydro-techniques | 72 h |
| Projets d'équipements hydro-techniques | 178 h |
| Equipement d'un système hydraulique pluri-technique | 110 h |
| Géomatique et topométrie | 38 h |
| Conception et dessin assisté par ordinateur | 34 h |
| Conduite d'opérations techniques | 122 h |
| Initiative locale | |
| Module d'Initiative Locale (MIL) : systèmes de pompage et traitement des eaux | 70 h / 1350 h |



Durée de la formation : 1350h en 2 ans, possibilité d'aménagement en 1 an.

Accessibilité

Si vous êtes en situation de handicap, veuillez nous contacter pour étudier la faisabilité ou les adaptations possibles de la formation.



Le registre d'accessibilité est disponible sur notre site internet, <https://vienna.educagri.fr/>

Référent Handicap : Mathilde JUSTON

Mail : mathilde.juston@educagri.fr

Tarifs **Plaquette correspondante**

Financement et rémunération **Plaquettes correspondantes**

Contact

Agrotec Vienne-Seyssuel
Vieux Chemin, Montée Bon Accueil
CS 71021 Vienne
38217 Vienne cedex
www.vienne.educagri.fr
04 74 85 18 63 - choix 2

Sandra CHAIGNE :
cfppa.vienne@educagri.fr



Lieu de formation :
Agrotec Vienne-Seyssuel (38)



Délai de réponse : 8 jours ouvrés



AGROTEC

Sciences de l'eau et de l'environnement

CFPPA • OFA - Vienne • Seyssuel

FICHE MÉTIERS GEMEAU



La Région



Auvergne-Rhône-Alpes

Pour quels métiers ?

Conducteur de station traitement des eaux

- Réaliser la surveillance ainsi que l'entretien et la maintenance d'une station d'épuration ou de traitement de l'eau potable.
- Suivre un protocole de fonctionnement et un cahier de bord des interventions d'entretien.
- Réaliser des astreintes.

Technicien eau et assainissement

- Gérer les dossiers de financement d'ouvrages de traitement de l'eau.
- Assurer le suivi de chantier après appel d'offre (marché public).
- Participer aux réunions avec le maître d'ouvrage.
- Réaliser les plans et la rédaction des dossiers techniques d'appel d'offres, en tenant compte des caractéristiques techniques des réseaux d'assainissement et des aspects législatifs.

Technicien hydraulique urbaine

- Réaliser des diagnostics sur des systèmes d'assainissement non collectif ou des réseaux collectifs d'assainissement.
- Faire des propositions d'aménagement ou de réhabilitation.
- Assurer le suivi des chantiers.

Technico-commercial en irrigation

- Prospector et visiter une clientèle de professionnels de l'agriculture afin de vendre des produits et des équipements adaptés.
- Réaliser une estimation des besoins pour l'irrigation, à la demande de ces professionnels.
- Proposer des équipements après études technique et financière.
- Apporter des conseils techniques sur les produits vendus.

Technicien rivière

Réaliser un diagnostic de rivière sur un secteur précis, afin d'analyser les aspects techniques et scientifiques des problèmes rencontrés.

Répondre à la demande de collectivités territoriales et travailler sous la responsabilité d'un directeur technique ou d'un chef de projet.

Émettre des propositions d'aménagements hydrauliques et paysagers à la suite de la réalisation du diagnostic.

Évaluer les coûts des travaux et constituer des dossiers administratifs.

Assurer le suivi des chantiers.

Des perspectives professionnelles offertes à l'international.

Possibilité de travailler dans le domaine humanitaire après une licence professionnelle.

Les GEMEAU en image



Sortie d'intégration en base nautique



Étude de la faune et de la flore du Rhône



Visite de la station d'eau potable de l'Aix



Travaux pratiques réalisés au hangar hydraulique d'Agrotec



Visite du barrage de Génissiat

PARCOURS CHARGÉ DE PROJET ÉLECTRO-HYDRO MÉCANIQUE POUR SYSTÈMES DE POMPAGE (LP CESP)

Apprentissage - Formation Professionnelle Continue

Licence Professionnelle -
Maintenance et technologie :
Systèmes pluritechniques

Niveau 6
RNCP 30092
Code diplôme 2502001Y

Certificateur : UNIVERSITE CLAUDE BERNARD LYON 1

Date d'enregistrement : 28/06/2016



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes

Les objectifs

- **Maîtriser des compétences scientifiques** (hydraulique, technologie mécanique, électrotechnique, automatisme,) spécifiques aux systèmes de pompage.
- **Acquérir un savoir sur le dimensionnement, l'installation et la maintenance des systèmes** de pompage.
- **Maîtriser des notions en techniques de vente** permettant la commercialisation de ces équipements.

Public concerné

- Bacheliers
- Demandeurs d'emploi

Conditions d'admission

BAC +2 validé

- L2 scientifique
- BTS spécialité technologique
- BUT 2^{ème} année
- VAE ou VAP

Conditions d'inscription

<https://ecandidat.univ-lyon1.fr>

Prérequis

non concerné.

Zoom sur...

| Taux de satisfaction | Taux de réussite | Taux de présentation à l'examen |
|---|---|--|
| 2023 : 95% 2022 : 89% 2021 : 100% | 2023 : 93% 2022 : 100% 2021 : 93% | 2023 : 88% 2022 : 92% 2021 : 93% |
| Taux de rupture | Taux d'interruption | |
| 2023 : 13% 2022 : 7,70% 2021 : 0% | 2023 : 0% | |
| Inscription professionnelle à 6 mois | Taux de poursuite d'étude* | |
| 2022 : 100% 2021 : 100% | 2022 : 0% 2021 : 0% | |

* Une licence professionnelle a pour objectif l'insertion professionnelle

Atouts

- Une ouverture vers des métiers polyvalents.
- Un tremplin pour de futurs ingénieurs.
- Une filière scientifique passionnante.
- Un diplôme qui offre des perspectives d'évolution.
- Des compétences recherchées par les entreprises.

Contenu de la formation

- **Dispositif d'évaluation** : contrôle continu, soutenance projet tuteuré et projet de fin d'études.
- **Modalités pédagogiques** : intervention de nombreux professionnels, cours théoriques, travaux pratiques, sorties sur le terrain.
- **Modalités de l'alternance** : 38 semaines en entreprise et 14 semaines de cours / TD/TP en centre de formation. Alternance d'environ 3 semaines de formation suivies de 5 semaines en entreprise.

| Domaines et modules | Horaire global |
|---|----------------|
| Bases en électro-hydraulique | 106 h |
| Etude de projets des systèmes de pompage | 96 h |
| Pilotage et efficacité énergétique des unités de pompage | 86 h |
| Commercialisation des équipements de pompage et communication | 60 h |
| Maintenance des équipements | 102 h |
| Projet tuteuré | 150 h |
| Total | 600 h |

 **Durée de la formation** : 600h en 1 an

La licence professionnelle valide l'obtention de 60 crédits (E.C.T.S)

Pour quels métiers ?

- Chargé d'affaires ou d'études
- Technicien électro-hydraulique
- Responsable de maintenance
- Technico-commercial

Compétences visées

- **Participer à l'élaboration et à la vente** d'un projet d'équipement d'unité de pompage.
- **Faire le diagnostic** du fonctionnement d'équipements de pompage hydrauliques.
- **Proposer et réaliser des solutions** de maintenance d'équipements.

Nos partenaires



Accessibilité

Si vous êtes en situation de handicap, veuillez nous contacter pour étudier la faisabilité ou les adaptations possibles de la formation.



Le registre d'accessibilité est disponible sur notre site internet, <https://vienne.educagri.fr/>

Référent Handicap : Mathilde JUSTON

Mail : mathilde.juston@educagri.fr

Tarifs **Plaquette correspondante**

Financement et rémunération

Plaquettes correspondantes


Contact

Agrotec / CFPPA - OFA de Vienne-Seyssuel
Vieux Chemin, Montée Bon Accueil
CS 71021 Vienne
38217 Vienne cedex
www.vienne.educagri.fr

04 74 85 18 63 - choix 2

Benoit BARDY :
cfppa.vienne@educagri.fr



 **Lieu de formation** :
Agrotec Vienne-Seyssuel (38)
Lycée Galilée Vienne (38) - IUT Lyon 1 (69)

 **Délai de réponse** : 8 jours ouvrés

Licence Professionnelle - Métiers de la protection et de la gestion de l'environnement

Niveau 6

RNCP 30087

Code diplôme 25034011

Certificateur : UNIVERSITE LYON 2

Date d'enregistrement : 23/05/2016



La Région 
Auvergne-Rhône-Alpes

PARCOURS CHARGÉ DE PROJET MILIEUX AQUATIQUES ET EAUX PLUVIALES (LP MAEP)

Apprentissage - Formation Professionnelle Continue

Les objectifs

- **Maîtriser** les outils du diagnostic de l'état et de l'évolution des écosystèmes.
- **Appliquer les systèmes** d'informations géographiques et les outils informatiques de géolocalisation.
- **Maîtriser les outils législatifs et réglementaires** liés à la protection des espaces naturels.
- **Connaître les acteurs et les enjeux** de la gestion des espaces naturels.
- **Assurer le suivi terrain** des actions de protection des milieux.
- **Maîtriser les techniques** de traitement et de gestion des eaux pluviales.

Public concerné

- Bacheliers
- Demandeurs d'emploi

Conditions d'admission

BAC +2 validé

- L2, dans les domaines de l'aménagement, de la géographie, des bio-sciences, du génie civil, du génie biologique, des métiers de l'eau, des travaux publics, de la gestion et protection de la nature.
- BTS / BUT / VAE ou VAP

Zoom sur...

| Taux de satisfaction | Taux de réussite | Taux de présentation à l'examen |
|--|--|---|
| 2023 : 93% 2022 : 86% 2021 : 67% | 2023 : 95% 2022 : 96% 2021 : 89% | 2023 : 100% 2022 : 96% 2021 : 89% |
| Taux de rupture | Taux d'interruption | |
| 2023 : 0% 2022 : 4,20% 2021 : 0% | 2023 : 0% | |
| Inscription professionnelle à 6 mois | Taux de poursuite d'étude* | |
| 2022 : 100% 2021 : 100% | 2022 : 18% 2021 : 19% | |

* Une licence professionnelle a pour objectif l'insertion professionnelle

Prérequis

non concerné.

Conditions d'inscription

<https://ecandidat.univ-lyon2.fr>

Atouts

- Un enseignement de qualité dispensé par des professionnels.
- Des visites de terrain qui viennent en appui des apports théoriques.
- Un réseau de partenaires professionnels.

Contenu de la formation

- **Dispositif d'évaluation** : contrôle continu, soutenance projet tuteuré et projet de fin d'études.
- **Modalités pédagogiques** : cours théoriques, travaux pratiques, sorties sur le terrain.
- **Modalités de l'alternance** : par blocs de 3 à 4 semaines

| Domaines et modules | Horaire global |
|---|----------------|
| UE 1.1 - Mise à niveau des connaissances MAEP | 41 |
| UE 1.2 - Fonctionnement du cycle hydrosocial | 80 |
| UE 1.3 - Eléments de connaissance pour la gestion des MAEP | 138 |
| UE 1.4 - Outils et techniques pour le diagnostic et l'aménagement | 112 |
| UE 1.5 - Outils et techniques de gestion de projet | 49 |
| UE 2.1 - Projet tuteuré | 120 |
| UE 2.2 - Projet professionnel | en entreprise |

 **Durée de la formation** : 540h en 1 an

La licence professionnelle valide l'obtention de 60 crédits (E.C.T.S)



Pour quels métiers ?

- Technicien de rivière
- Chargé d'études techniques
- Chef de projet
- Assistant ingénieur
- Assistant de services techniques

Compétences visées

- **Comprendre, interpréter et mettre en œuvre** des connaissances acquises par différentes sources.
- **Savoir analyser et restituer** des informations.
- **Connaître les milieux aquatiques et les techniques de suivi**, savoir réaliser un certain nombre de mesures (pêches électriques, topographie élémentaire, indices biologiques, granulométrie, hydrométrie...).
- **Maîtriser les savoirs et techniques** de l'assainissement des eaux pluviales ;
- **Maîtriser les savoirs** en termes de réglementation et de gestion administrative.

Nos partenaires



Accessibilité

Si vous êtes en situation de handicap, veuillez nous contacter pour étudier la faisabilité ou les adaptations possibles de la formation.



Le registre d'accessibilité est disponible sur notre site internet, <https://vienne.educagri.fr/>

Référent Handicap : Mathilde JUSTON

Mail : mathilde.juston@educagri.fr

 **Tarifs** *Plaquette correspondante*

 **Financement et rémunération**
Plaquettes correspondantes

Contact

Agrotec / CFPPA - OFA de Vienne-Seyssuel
Vieux Chemin, Montée Bon Accueil
CS 71021 Vienne

38217 Vienne cedex
www.vienne.educagri.fr

04 74 85 18 63 - choix 2

Blandine EPARVIER :
cfppa.vienne@educagri.fr



 **Lieu de formation** :
Agrotec Vienne-Seyssuel (38)
Université Lyon 2, Bron (69)

 **Délai de réponse** : 8 jours ouvrés

Licence Professionnelle - Métiers de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme

Niveau 6

RNCP 30115

Code diplôme 25034113

Certificateur : UNIVERSITE LYON 2

Date d'enregistrement : 10/07/2020



La Région 
Auvergne-Rhône-Alpes

PARCOURS NATURE EN VILLE (LP NAVIL)

Apprentissage - Formation Professionnelle Continue

Les objectifs

- **Produire un diagnostic** du potentiel de la nature en ville en fonction du contexte territorial et réglementaire, à différentes échelles.
- **Mettre en œuvre des solutions d'aménagement écologiques et durables** (en particulier gestion différenciée et intégrée, trames écologiques en ville, projets d'agriculture urbaine ou de phytoremédiation des sols).
- **Conseiller / animer** pour favoriser la santé et le bien-être dans l'aménagement et la planification.
- **Prendre en compte et faciliter** la participation des usagers.
- **Assurer le suivi** sur le terrain des actions de protection des milieux.
- **Conseiller et faire de la médiation** dans les démarches de protection, de valorisation, de gestion de la nature en ville auprès des acteurs du territoire.

Public concerné

- Étudiants
- Demandeurs d'emploi

Conditions d'admission







BAC +2 validé

- L2 dans les domaines de la géographie et de l'aménagement
- BTS dans les domaines de la nature et du paysage

Prérequis

non concerné.

Zoom sur...

|  Taux de satisfaction |  Taux de réussite | Taux de présentation à l'examen |
|--|--|---------------------------------|
| 2023 : 74% | 2023 : 100% | 2023 : 84% |
| 2022 : 84% | 2022 : 100% | 2022 : 94% |
| 2021 : 90% | 2021 : 93% | 2021 : 100% |
|  Taux de rupture |  Taux d'interruption | |
| 2023 : 16% | 2023 : 5% | |
| 2022 : 6% | | |
| 2021 : 7% | | |
|  Insertion professionnelle à 6 mois |  Taux de poursuite d'étude* | |
| 2022 : 100% | 2022 : 12% | |
| 2021 : 100% | 2021 : 15% | |

* Une licence professionnelle a pour objectif l'insertion professionnelle

Conditions d'inscription

<https://ecandidat.univ-lyon2.fr>

Atouts

- Une filière axée sur les défis de la ville de demain.
- Des métiers en lien avec les problématiques du réchauffement climatique.
- Une formation en lien étroit avec les professionnels du secteur.
- Un secteur professionnel dynamique et évolutif.

Contenu de la formation

- **Dispositif d'évaluation** : contrôle continu, soutenance projet tuteuré et projet de fin d'études.
- **Modalités pédagogiques** : cours théoriques, travaux pratiques, sorties sur le terrain.
- **Modalités de l'alternance** : 17 semaines de cours/projet tuteuré et 35 semaines en entreprise
- **En formation initiale** : périodes de stage réparties de septembre à août, en complément des semaines de cours

| Domaines et modules | Horaire global |
|---|----------------|
| UE 1.1 - Mise à niveau savoirs et techniques | 35h |
| UE 1.2- Connaissances pour la compréhension et la gestion des milieux naturels urbains et périurbains | 70h |
| UE 1.3- Connaissances sur le fonctionnement et les contraintes de la nature en ville | 70h |
| UE 1.4 - Outils et techniques d'inventaire, de diagnostic et d'aménagement | 122h |
| UE 1.5 - Gérer la nature en ville et aménager avec elle | 114h |
| UE 2.1 - Projet tuteuré | 150h |
| UE 2.2 - Projet professionnel | en entreprise |

 **Durée de la formation** : 561h en 1 an

La licence professionnelle valide l'obtention de 60 crédits (E.C.T.S)

Nos partenaires

 UNIVERSITÉ
LUMIÈRE
LYON 2

UFR
TEMPS ET
TERRITOIRES



Pour quels métiers ?

- Assistant d'études et conseils en aménagement écologique
- Technicien « nature en ville » en collectivité territoriale
- Assistant chargé d'études ou de projets biodiversité
- Eco-conseiller dans les organismes parapublics
- Médiateur à l'environnement

Compétences visées

- **Créer, exploiter et gérer un Système d'Information Géographique (SIG)** : réaliser des requêtes d'interrogation de la base, de procédures, d'analyses thématiques, de modèles numériques de terrain.
- **Faire une veille technologique** autour des logiciels, progiciels et outils numériques utilisés.
- **Coopérer avec les chefs de projets de territoire** dans la conduite de projets d'aménagement et d'urbanisme durables, intégrant la biodiversité.
- **Produire des documents de synthèse** pour présentation et acceptation de projets d'aménagement et d'urbanisme.
- **Participer aux plans de recensement**, de gestion différenciée et de renouvellement du patrimoine vert et de protection de la biodiversité urbaine.
- **Participer à l'élaboration de guides techniques d'entretien** pour rendre et maintenir les sites accueillants pour la biodiversité.
- **Réaliser des inventaires** et des documents de connaissance du territoire .
- **Réaliser, mettre à jour et analyser** des diagnostics du patrimoine naturel d'un territoire.

Accessibilité

Si vous êtes en situation de handicap, veuillez nous contacter pour étudier la faisabilité ou les adaptations possibles de la formation.



Le registre d'accessibilité est disponible sur notre site internet, <https://vienne.educagri.fr/>

Référent Handicap : Mathilde JUSTON

Mail : mathilde.juston@educagri.fr

Tarifs **Plaquette correspondante**

Financement et rémunération

Plaquettes correspondantes


Contact

Agrotec / CFPFA - OFA de Vienne-Seyssuel
Vieux Chemin, Montée Bon Accueil
CS 71021 Vienne
38217 Vienne cedex
www.vienne.educagri.fr

04 74 85 18 63 - choix 2

Raphaël BARLOT et Alice POTIER :
cfppa.vienne@educagri.fr



 **Lieu de formation** :
Agrotec Vienne-Seyssuel (38)
Université Lumière Lyon 2 Bron (69)
CFPP d'Ecullly (69)

 **Délai de réponse** : 8 jours ouvrés

Licence Professionnelle - Métiers du BTP : travaux publics

Niveau 6

RNCP 30144

Code diplôme 25023062

Certificateur : UNIVERSITE LYON 2

Date d'enregistrement : 23/05/2016



La Région 
Auvergne-Rhône-Alpes

PARCOURS DROIT ET TECHNIQUES DES RÉSEAUX HYDRAULIQUES (LP TP-DTRH)

Apprentissage - Formation Professionnelle Continue

Les objectifs

- **Participer à la conception et au diagnostic des réseaux hydrauliques** : solutions techniques, budget, ressources humaines et matérielles, obligations contractuelles.
- **Réaliser des missions** de maîtrise d'ouvrage et de maîtrise d'œuvre (dossiers de consultation des entreprises, appels d'offres).
- **Préparer, organiser et piloter** des chantiers de réseaux humides.
- **Gérer des équipes** pluridisciplinaires et des prestataires associés.

Public concerné

- Étudiants
- Demandeurs d'emploi

Conditions d'admission

BAC +2 validé

- L2 scientifique
- BTS du domaine BTP ou géomètre
- BTS A GEMEAU
- BUT Génie Civil 2^{ème} année







Prérequis

non concerné.

Conditions d'inscription

<https://ecandidat.univ-lyon2.fr>

Zoom sur...

|  Taux de satisfaction |  Taux de réussite | Taux de présentation à l'examen |
|--|--|---------------------------------|
| 2023 : 84% | 2023 : 94% | 2023 : 94% |
| 2022 : 80% | 2022 : 100% | 2022 : 96% |
| 2021 : 75% | 2021 : 96% | 2021 : 100% |
|  Taux de rupture |  Taux d'interruption | |
| 2023 : 6% | 2023 : 0% | |
| 2022 : 4% | | |
| 2021 : 0% | | |
|  Insertion professionnelle à 6 mois |  Taux de poursuite d'étude* | |
| 2022 : 100% | 2022 : 8% | |
| 2021 : 100% | 2021 : 0% | |

* Une licence professionnelle a pour objectif l'insertion professionnelle

Atouts

- ➔ Une formation unique qui allie le droit et la technique.
- ➔ Une insertion professionnelle garantie.
- ➔ Une formation dispensée par des professionnels.
- ➔ Un réseau de partenaires professionnels.

Contenu de la formation

- **Dispositif d'évaluation** : contrôle continu, soutenance projet tuteuré et projet de fin d'études.
- **Modalités pédagogiques** : intervenants professionnels, cours théoriques, travaux pratiques, sorties sur le terrain.
- **Modalités de l'alternance** : 4 semaines en centre de formation / 5 à 6 semaines en entreprise.

| Domaines et modules | Horaire global |
|--|----------------|
| UE 1.1 - Manangement et communication | 52 |
| UE 1.2 - Environnement législatif | 127 |
| UE 1.3 - Techniques de base | 147 |
| UE 2.1 - Techniques spécifiques (option). Études et conception des réseaux hydrauliques | 74 |
| UE 2.2 - Techniques spécifiques (option). Réalisation des réseaux hydrauliques | 74 |
| UE 2.3 - Projet tuteuré | 150 |
| UE 2.4 - Projet professionnel | en entreprise |

 **Durée de la formation** : 550h en 1 an

La licence professionnelle valide l'obtention de 60 crédits (E.C.T.S)

Nos partenaires



Pour quels métiers ?

- Conducteur de travaux.
- Chargé d'études en maîtrise d'œuvre, adduction d'eau potable.
- Technicien en services techniques AEP et EU.
- Technicien exploitant de réseaux.

Compétences visées

- **Monter des dossiers** de consultation et d'exécution (Spécialité I).
- **Etudier des dossiers** de consultation d'entreprises (DCE) (Spécialité II).
- **Connaître les différents intervenants et paramètres** d'une opération.
- **Identifier les responsabilités** respectives du maître d'ouvrage et du maître d'œuvre.
- **Avoir une bonne connaissance générale** des travaux publics, de ses fonctions, du dimensionnement de ses équipements et de son enveloppe.
- **Proposer des solutions techniques** concernant les techniques de pose de réseaux humides, dans le respect des normes de qualité et environnementales.
- **Gérer les coûts de réalisation.**
- **Dialoguer avec les intervenants** techniques, financiers et juridiques d'une opération de conception et de réalisation d'un chantier de canalisations.
- **Réceptionner** des travaux et des ouvrages.
- **Connaître les procédures** de médiation et les procédures contentieuses pour régler un litige.

Accessibilité

Si vous êtes en situation de handicap, veuillez nous contacter pour étudier la faisabilité ou les adaptations possibles de la formation.

Le registre d'accessibilité est disponible sur notre site internet, <https://vienne.educagri.fr/>

Référent Handicap : Mathilde JUSTON

Mail : mathilde.juston@educagri.fr



Tarifs **Plaquette correspondante**

Financement et rémunération

Plaquettes correspondantes

Contact

Agrotec / CFPPA - OFA de Vienne-Seyssuel
Vieux Chemin, Montée Bon Accueil
CS 71021 Vienne

38217 Vienne cedex
www.vienne.educagri.fr

04 74 85 18 63 - choix 2

Benoit BARDY :
cfppa.vienne@educagri.fr



Lieu de formation :

Agrotec Vienne-Seyssuel (38)
L'établissement la Martinière
Monplaisir (69)



Délai de réponse : 8 jours ouvrés

FINANCEMENT DE LA FORMATION DIPLÔMANTE

Coût annuel des formations diplômantes

| | Contrat APP Secteur privé | Contrat APP Secteur public | Contrat de Professionalisation | Formation Professionnelle Continue |
|----------------|------------------------------|----------------------------------|-----------------------------------|--|
| BTSA GEMEAU | Selon NPEC* OPCO | 7 100€** | Selon NPEC* OPCO + RQTH*** | Nous consulter cfppa.vienne@educagri.fr |
| LP CESP | Selon NPEC* OPCO | 7 600€** | Selon NPEC* OPCO + RQTH*** | Nous consulter cfppa.vienne@educagri.fr |
| LP MAEP | Selon NPEC* OPCO | 7 400€** | Selon NPEC* OPCO + RQTH*** | Nous consulter cfppa.vienne@educagri.fr |
| LP NAVIL | Selon NPEC* OPCO | 7 400€** | Selon NPEC* OPCO + RQTH*** | Nous consulter cfppa.vienne@educagri.fr |
| LP TP- DTRH | Selon NPEC* OPCO | 6 700€** | Selon NPEC* OPCO + RQTH*** | Nous consulter cfppa.vienne@educagri.fr |
| CS TMGE | Selon NPEC* OPCO | 6 700€** | Selon NPEC* OPCO + RQTH*** | Nous consulter cfppa.vienne@educagri.fr |

* NPEC = Niveau de Prise En Charge

** Tarifs août 2022

*** Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé



Financement

- CNFPT
- OPCO
- Entreprises Publiques / Privées
- CPF
- Pôle Emploi
- Région
- Financement individuel

Contrat d'Apprentissage

Secteur Privé

- Le coût du contrat d'apprentissage ou du contrat de professionnalisation dépend de l'IDCC (Identifiant Convention Collective) de l'entreprise.
- Le coût contrat sera identique au niveau de prise en charge défini par l'OPCO.

Secteur Public

- Le coût appliqué est le coût décret défini pour le diplôme concerné par France Compétences.
- Les employeurs du secteur public non industriel et commercial obéissent à des règles spécifiques, le coût de formation est financé directement par l'employeur, par convention avec le CFPPA-OFA de Vienne-Seyssuel.
- Pour les contrats d'apprentissage conclus par les collectivités et les établissements relevant des communes, des départements, des régions ou des établissements publics, le Centre National de la Fonction Publique Territoriale (CNFPT) contribue aux frais de formation des apprentis employés à hauteur de 100% du coût contrat selon référentiel CNFPT (Décret n 2020 786 du 26 juin 2020).

LES AIDES AUX APPRENANTS

Pour toutes les aides, prendre contact auprès du secrétariat

La carte nationale des apprentis

Pour les apprentis en alternance, parmi les aides financières possibles, il existe une carte d'étudiant des métiers donnant accès aux logements universitaires, à des réductions pour les transports, à la restauration ou aux activités sportives.

Les aides de la Région Auvergne-Rhône-Alpes

Tous les dispositifs d'aides sont décrits sur le site :

→ www.auvergnerhonealpes.fr/aides

| | |
|---------------------------------|--|
| Carte TER illico Liberté jeunes | Elle coûte 15 euros et est valable 1 an. Elle est destinée aux jeunes de moins de 28 ans. Elle offre une réduction de 50% sur les trajets en train ou bus. |
| Abonnement TER illico jeunes | Destiné aux moins de 26 ans, il permet de se déplacer en illimité sur le trajet TER en AURA ou à destination de Mâcon, Genève... |

De nombreuses cartes de réduction, en fonction de votre âge et de votre lieu de résidence sont disponibles avec la SNCF.

Aide au permis de conduire

| | |
|--|-------|
| Aide de la Région Auvergne-Rhône-Alpes | 200 € |
| France Compétences | 500 € |

Aide des OPCO

Pour les apprentis du secteur privé, les opérateurs de compétences (OPCO) peuvent prendre en charge sous certaines conditions :

- Le 1^{er} équipement (500 €)
- Les frais annexes (frais de restauration, 3 €/repas pris en centre de formation)

L'exonération des frais de scolarité

Pour plus d'information, nous consulter.

Les aides au logement

1 L'Aide Personnalisée au Logement (APL)

Elle est perçue **auprès de la CAF**, Caisse d'Allocations Familiales par les alternants. Pour cela, plusieurs critères précis doivent être respectés, notamment les charges liées au logement, son descriptif, si l'apprenti est propriétaire ou locataire, son revenu, etc. Pour l'obtenir, il faut simplement retirer le formulaire concerné, le remplir et le renvoyer à la CAF. Il est également possible de faire une demande en ligne.



2 L'Aide Mobili-Jeune

- Elle est destinée aux apprentis dans les entreprises privées non agricoles.
- Son montant est compris entre 10€ et 100€ par mois. Il est calculé en fonction des autres aides perçues par l'apprenti.
- Pour en bénéficier, l'apprenti doit avoir moins de 30 ans, disposer d'un revenu inférieur ou égal au SMIC. La demande doit être faite au cours du premier semestre de la formation.
- Sa durée varie en fonction de la durée du contrat de l'apprenti.

→ pour en savoir + : actionlogement.fr

3 L'Aide LOCA-PASS

C'est une aide financière exempte d'intérêts, à l'attention des alternants dans le secteur privé. Cette aide leur permet de trouver plus facilement un logement. Elle ne peut pas être cumulée avec une aide du Fonds de Solidarité au Logement.

- L'aide LOCA-PASS peut être sous la forme d'un prêt à taux zéro qui servira pour le paiement du dépôt de garantie du logement.
- L'aide LOCA-PASS peut être une caution pour l'apprenti. Activée au démarrage de la location du logement, cette aide plafonnée peut être maintenue sur une durée de trois ans.

→ pour en savoir + : actionlogement.fr

4 La garantie Visale

Il s'agit d'une garantie locative pour prévenir les difficultés de trésorerie du jeune apprenti. L'organisme qui gère cette aide se chargera ultérieurement du recouvrement de son dû auprès du locataire.

→ pour en savoir + : visale.fr

D Hébergements disponibles

- 1 RIVHAJ (Relais d'Insertion dans la Ville par l'Habitat des Adultes & des Jeunes) • Aide à la collocation

→
→



2 Habitat Jeunes Les Pôly-Gones

Habitat Jeunes les Pôly-Gones : 3 résidences jeunes travailleurs situées à Vienne.

Les foyers de jeunes travailleurs (FJT) ont pour mission d'accueillir des jeunes en formation ou exerçant une activité professionnelle.

Ils se situent 4 Passage St Antoine, 38200 Vienne

→ pour en savoir + : 04 74 57 77 13
polehebergement@mairie-vienne.fr

3 Advivo

propose des logements de 140 € à 275 € avec un seul mois de caution demandé, du studio au T3, sur Vienne ou sur Pont-Evêque.

Les conditions à remplir :

- bénéficier du statut étudiant
- être âgé de 18 à 30 ans
- justifier de faibles ressources financières

→ logement@advivo.fr

- 4 Liste d'hébergements chez particuliers sur demande



Autre aide au logement

- **Pension de famille «La Traille»** : 40 rue Vimaine, 38200 Vienne
- **Colocations intergénérationnelles** : Colibree, Toitchezmoi

Aides sociales et économiques

- **ALFA3A (Accueillir, Associer, Accompagner)** : www.alfa3a.org
- **CAF de l'Isère** : www.caf.fr/allocataires/caf-de-l-isere/
- **Unité locale Vienne Croix-Rouge française** :
04 74 85 21 09 • 22 rue Voltaire, 38200 Vienne

Aides familiales

- **Sauvegarde Isère** :
<https://www.sauvegarde-isere.fr/692-mediation-familiale.htm>
- **Point info familles / Médiation familiale** : Trait d'union
57 bis av. Général Leclerc, 38200 Vienne • 04 74 85 02 95
www.trait-dunion-famille.fr
04 74 85 21 09 • 22 rue Voltaire, 38200 Vienne

Autres aides à la mobilité

- **Réseau L'va** : Offre « Jumpy » : Pour voyager de manière illimitée sur le réseau de transport de Vienne Condrieu Agglomération, pendant une année.
- **Aide à la mobilité Parcoursup** : Elle est destinée au bachelier qui effectue son entrée dans l'enseignement supérieur en dehors de son académie de résidence. Vous devez remplir plusieurs conditions pour en bénéficier. L'aide à la mobilité Parcoursup doit être demandée en ligne. Son montant est de 500 €. 04 74 85 21 09 • 22 rue Voltaire, 38200 Vienne

Autre aide au logement

- **Maison des adolescents MDA Vienne** :
04 74 53 89 21 • 4 rue Emile Romanet, 38200 Vienne
- **France Victimes 38 APRESS**, Aide aux victimes. Accès au droit
04 74 53 58 13 • 43 rue Victor Hugo, 38200 Vienne
- **Psychiatrie d'urgence et de liaison (adultes)** : 04 37 02 11 22
- **ESMPI (Etablissement de Santé Mentale Portes de l'Isère)** :
04 74 31 33 93 • Montée Dr Maurice Chapuis, 38200 Vienne
- **Service d'addictologie Mutualiste de Vienne** :
04 74 78 07 80 • Montée Dr Maurice Chapuis, 38200 Vienne
www.mutualiteisere.org • samvienne@mutualiteisere.org
- **Service d'addictologie - ELSA C.H. Lucien Husserl** :
04 74 31 30 16 - www.ch-vienne.fr - addictologie@ch-vienne.fr
- **P.A.S.S. (Association Centre de Soins des Cités)** :
Madame DESCHAMPS, assistante sociale • 04 74 31 33 43 - social.geronto.1@ch-vienne.fr

Autres

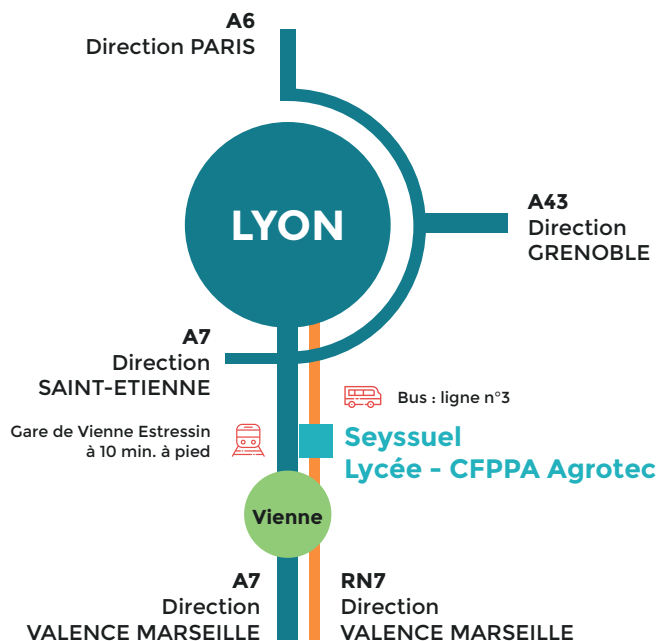
- **Aides annexes** : Les frais de restauration peuvent être pris en charge sous forme de participation forfaitaire (à hauteur de 3 euros/repas pris sur le centre de formation) par les OPCO.
- **Prime d'activité** : La prime d'activité remplace le RSA activité et la prime pour l'emploi. Les étudiants salariés, les stagiaires et les apprentis de plus de 18 ans peuvent en bénéficier sous certaines conditions. La demande de prime d'activité se fait via un téléservice ou auprès de la Caf.

Contact

AGROTEC
EPLEFPA de Vienne-Seyssuel
Vieux Chemin, Montée Bon Accueil
CS 71021 Vienne
38217 VIENNE cedex
04 74 85 18 63
formations.agrotec@educagri.fr
www.vienne.educagri.fr



Plan d'accès



Natur
Académie